



## Le Réseau des Villes-santé de l'OMS alerte de l'impact de la crise sanitaire sur la santé mentale des français

Communiqué de presse, 31 mars 2021

Alors que la campagne de vaccination bat son plein, et que les villes sont pleinement investies dans l'ouverture et la gestion des centres de vaccinations sur leurs territoires, **elles font également face à une autre vague : celle de la souffrance psychique.**

Malgré la reconnaissance médiatique de l'impact de la crise sanitaire sur la santé mentale des français, les villes-santé constatent la réalité de l'urgence dans les faits, au quotidien : augmentation du nombre de passage aux urgences; appels quotidiens concernant des crises suicidaires ; augmentation du nombre d'appels sur les services d'écoute psychologique.

**Face à cette vague, les villes reportent une grande difficulté à répondre aux besoins. La situation est urgente**, l'impact de la crise sanitaire a révélé les retards pris depuis plusieurs années sur la reconnaissance de la santé mentale et la prévention de la souffrance psycho-sociale comme partie intégrante de notre système de santé et d'offre de soins.

Les Villes-santé, par ce communiqué, appellent le gouvernement et les acteurs institutionnels à :

- Au-delà de la gestion de la crise sanitaire, reconnaître la nécessité pour la population de bénéficier de politiques en faveur de leur santé, impactant leur santé mentale, dans le respect des règles sanitaires : maintenir une activité physique, bénéficier d'une alimentation saine, bénéficier d'un accompagnement sur les addictions et d'informations pour leur prévention, accéder aux espaces de plein air et à la culture, bénéficier d'informations sur leur santé (dépistages, suivi, etc.) et sur leurs droits
- Soutenir les collectivités dans leurs projets pour une meilleure santé mentale des habitants des territoires, leur permettre de soutenir les personnes en difficulté, apporter des réponses avec les associations et les habitants, comme c'est déjà le cas dans certaines régions<sup>1</sup>
- Soutenir urgemment les postes de coordination et médiation dans le domaine de la prévention et de l'accompagnement en santé mentale au sein des collectivités locales et des Etablissements de sante, renforcer l'accès de la population à des consultations de psychologues et aux chèques psy
- Soutenir le déploiement de formations en santé mentale adaptées aux acteurs du territoire, comprenant le développement des compétences psycho-sociales
- Débloquent rapidement des fonds et mobiliser des ressources pour apporter une offre de soins en psychiatrie, psychiatrie pour personnes âgées et pédo-psychiatrie adaptée aux besoins et à l'urgence

Cet investissement participera à la solidité et la pérennité de notre système de santé et d'offre de soins d'aujourd'hui et de demain.

---

<sup>1</sup> En Pays de Loire : <https://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr/crise-covid-et-sante-mentale-un-accompagnement-renforce-en-pays-de-la-loire-pour-faire-face-la> ; au Calvados : <https://www.normandie.ars.sante.fr/system/files/2020-12/PTSM%20Calvados.pdf>



**Plus d'informations sur le Réseau français des Villes-santé de l'OMS**

- Site Internet : [www.villes-sante.com](http://www.villes-sante.com)
- Email : [secretariat@villes-sante.com](mailto:secretariat@villes-sante.com) | [maude.luherne@villes-sante.com](mailto:maude.luherne@villes-sante.com)
- Tel. Secrétariat : 06 67 59 72 86 | Directrice : 07.69.34.29.33